



BOMA QUÉBEC

Comité gestion technique intégrée

Vision

Devenir le véhicule de ressources et d'apprentissage par excellence pour les gestionnaires d'exploitation du parc immobilier québécois.

Mission

Diffuser les meilleures pratiques opérationnelles pour favoriser une saine gestion technique des actifs immobiliers afin d'en optimiser l'efficacité, la pérennité, la sécurité physique et la valeur.

Structure du comité (voir p.j)

Le comité est constitué de quinze membres réguliers regroupant les différents acteurs de l'industrie nommément des gestionnaires d'exploitation, des consultants et des fournisseurs d'énergie, de services et de solutions techniques. Un siège sera réservé à un membre de la relève afin de favoriser l'épanouissement d'une nouvelle génération et la pérennité de l'association.

Cinq groupes de travail (task force) sont constitués ayant pour objectif de rencontrer la mission du comité pour les thèmes suivants :

- Énergie
- Environnement et développement durable
- Entretien et gestion des systèmes
- Infrastructures
- Santé et sécurité au travail reliées aux aspects opérationnels

Un chef d'équipe est assigné à chaque groupe de travail. Il a comme rôle principal de mobiliser les ressources internes et externes nécessaires à l'avancement du plan d'action pour son champ d'activité. Afin de diffuser efficacement les meilleures pratiques opérationnelles à travers des activités, des formations et des publications, le chef d'équipe doit interagir avec les autres chefs d'équipe, le comité de normes et règlementations, le comité communications et tout autre expert pertinent.

Les groupes de travail ne constituent pas des sous-comités. Il n'y a pas de membres attirés officiellement à chacun des groupes de travail. Les membres du comité peuvent être appelés à

participer à l'un ou plusieurs groupes de travail selon les tâches demandées aux chefs d'équipe. Il s'agit donc d'une structure flexible pouvant s'adapter aux objectifs du plan d'action et à l'actualité.

Le groupe Normes et réglementation demeure indépendant sous la direction de Jacques Paré. Étant donné que cet aspect touche à tous les thèmes du comité, il assistera à l'ensemble des réunions et coordonnera les publications et activités avec les chefs d'équipe.

Par ailleurs, d'autres sujets non cernés par l'un ou l'autre des groupes de travail seront considérés d'intérêt général et pourront éventuellement évoluer en groupe de travail. Par exemple, le bâtiment intelligent et les technologies connexes deviennent de plus en plus présents dans l'industrie.

Fonctionnement du comité

Tous les membres réguliers participent pleinement aux réunions du comité. Ils peuvent également amener des propositions ou suggestions en tout temps aux chefs d'équipe ou au président entre les réunions.

Le comité tient des réunions régulières à la fréquence d'une aux deux mois, de la fin septembre à la fin mai de chaque année. Des réunions extraordinaires peuvent être convoquées au besoin.

Il n'y a pas de réunion formelle prévue pour les groupes de travail. Les chefs d'équipe peuvent choisir d'organiser leurs propres réunions régulières ou d'agir de façon ad hoc dans la perspective d'atteindre les objectifs touchant à leur domaine d'activité.

Par souci d'équité et pour assurer le bon fonctionnement du comité, la présence des membres réguliers est requise à chaque réunion. Ainsi, si un membre manque deux réunions sans justification au cours d'une même année, il risque de se faire retirer son siège au comité.

Lorsqu'un siège du comité devient vacant, les candidatures sont ouvertes et soumises au ballottage. Les critères de sélection incluent entre autres, le domaine d'expertise du candidat (afin de conserver l'homogénéité du comité), son expérience, sa motivation, etc.

Les groupes de travail se feront assigner des tâches spécifiques au plan d'action et participeront aux projets communs. Il incombe aux chefs d'équipes d'assurer le respect des échéanciers et la qualité des livrables propres à leurs équipes. Les chefs d'équipes ont aussi la responsabilité d'assurer une veille technologique, de réagir aux événements d'actualité et de maintenir la liaison avec les acteurs de l'industrie et d'autres associations (par exemple l'AQME, l'ASHRAE, le CaGBC, CCEB, etc.)

Des rencontres informelles sont également organisées sur une base régulière afin de favoriser les échanges entre les membres dans un contexte détendu.

Programme des réunions régulières

- Adoption de l'ordre du jour
- Retour sur le compte rendu de la réunion précédente
- Rapports d'étapes des chefs d'équipe
- Mise à jour du plan d'action
- Discussion générale et varia

Plan d'action 2014-2015 (voir p.i)

Le plan d'action se veut complet et doit demeurer réaliste. Il est en accord avec le plan d'action de BOMA Québec et inclut certains éléments émanant de l'exécutif ou de la permanence. Les items sont assignés aux groupes de travail selon leur spécificité d'autres sont d'intérêt général, par exemple des visites de sites.

Champ d'application des groupes de travail

Énergie : efficacité énergétique, tarification, benchmarking, innovation, etc.

Environnement et développement durable : utilisation efficace des ressources, gestion des matières résiduelles, risques environnementaux, transports, innovation, etc.

Entretien et gestion de systèmes : pratiques efficaces pour les systèmes mécaniques, électriques, BAS, réseaux de plomberie domestique et sanitaire, transport vertical, génératrices, etc.

Infrastructures : pérennité et sécurité des infrastructures statiques telles que les façades, stationnements, toitures, structures, systèmes pluviaux, etc.

Santé et sécurité au travail reliée aux aspects opérationnels : gestion sécuritaire des travaux, qualité de l'air, gestion de l'amiante, risques reliés aux systèmes, etc.

Le présent document sera revu une fois l'an.

Patrice Bonin

président du comité gestion
technique intégrée
de BOMA Québec

*Date de création : Septembre 2014
Dernière mise à jour : Septembre 2014*